



Commune de Paudex

Municipalité

police voirie espaces verts vignes
sdis orpc énergie-environnement

Préavis n° 03 - 2015
au Conseil communal

Jardin de la Campagne Marcel
Crédit d'étude pour l'enlèvement et
le remplacement de la haie

20 janvier 2015

Jardin de la Campagne Marcel Crédit d'étude pour l'enlèvement et le remplacement de la haie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Introduction

La propriété Campagne Marcel est un parc historique et public. C'est également une aire de détente et de jeux pour la population et pour les enfants fréquentant l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers. Le grand cèdre et les bosquets d'ifs, les houx et les buis sont témoins d'un ancien jardin paysager.

Une haie de thuyas sénescence (vieillissante et affaiblie) forme la limite sud de cet espace de verdure et fait écran sur la route du lac. Le développement grandissant des thuyas, leur hauteur et leur épaisseur, demandent un entretien régulier et difficile. Au vu de son ampleur et de son poids, cette haie s'affaisse dangereusement du côté de la route du Lac. Sur le plan de la protection phonique, la végétation n'apporte qu'une faible diminution des nuisances liées au bruit.



2. Objet du préavis

Par mesure de sécurité, mais également par souci d'esthétique, la Municipalité projette l'enlèvement et le remplacement de cette haie. Pour ce faire, nous souhaitons étudier un concept d'aménagement qui prenne en compte la nature de ce parc historique et public, la sécurité des enfants qui l'occupent, l'aspect phonique et la beauté des lieux.

En mai 2014, la Municipalité a procédé à un appel d'offre de prestations auprès de trois entreprises paysagères afin de réaliser une étude sommaire du projet. Le 28 mai 2014, nous avons mandaté l'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste, dans le but d'analyser le site et d'établir un inventaire de diverses variantes d'aménagement.

3. Crédit d'étude

3.1 Avant-projet

Les prestations de l'architecte-paysagiste pour l'avant-projet réalisé de mai à décembre 2014 se sont élevées à **fr. 6'500.-- TTC**. Dites prestations comprennent:

- l'analyse du site et du périmètre,
- le développement de l'avant-projet,
- l'établissement des documents.

3.2 Phase d'appel d'offres

L'offre de prestations et d'honoraires de l'architecte-paysagiste, pour la phase d'appel d'offres et de soumissions, s'élève à **fr. 13'377.-- TTC**. Elle comprend :

- l'établissement des séries de prix et des conditions particulières,
- les plans pour les dossiers de soumission,
- l'analyse des offres et proposition d'adjudication.

3.3 Coûts de l'étude

▪ Avant-projet	fr.	6'500.--
▪ Phase d'appel d'offres	fr.	<u>13'377.--</u>
▪ Sous total	fr.	19'877.--
▪ Divers et imprévus 10 % de fr. 19'877.--	fr.	<u>1'987.--</u>
▪ Total	fr.	21'864.--
▪ Total arrondi à	fr.	22'000.--

4. Déroulement du projet

1. Avant-projet (déjà réalisé).
2. Enquête publique.
3. Phase d'appel d'offres.
4. Préavis au Conseil communal pour crédit d'ouvrage.
5. Réalisation des travaux.

5. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Paudex

- dans sa séance du 16 février 2015,
- vu le préavis municipal n° 03 - 2015 du 20 janvier 2015,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc désignée pour examiner cet objet,
- considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de fr. 22'000.-- pour financer l'étude de l'enlèvement et du remplacement de la haie du jardin de la Campagne Marcel,
2. de prélever cette somme sur les disponibilités de la bourse communale,
3. d'intégrer cet investissement de fr. 22'000.-- dans le futur préavis d'exécution des travaux d'enlèvement et de remplacement de la haie du jardin de la Campagne Marcel. Dans le cas où celui-ci devait être refusé par votre Conseil, d'amortir cet investissement par un compte du budget de fonctionnement de l'exercice en cours.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale


Serge Reichen




Ariane Bonard

Approuvé en séance de Municipalité le 20 janvier 2015.

Délégué : M. Gérald Fontannaz, Municipal des espaces verts.